

# PRO CHANVRE

## Mise en œuvre des mortiers et bétons de chanvre



### LE CONTEXTE

A l'entrée en vigueur de la RE2020 et de la loi AGEC, tout projet de bâtiment neuf devra réaliser un calcul d'analyse du cycle de vie (ACV). Il apportera la preuve que le choix des produits de construction et équipements du bâtiment, associés à leurs quantités et leurs renouvellements, permet de :

- | Respecter un seuil maximal d'émissions de gaz à effet de serre (GES) fixé par la loi.
- | Stocker du carbone.
- | Veiller au recours à des matériaux de réemploi ou issus des ressources renouvelables.

**Cette formation vise à transmettre aux MCE et aux entreprises les clés techniques, réglementaires, pratiques et architecturales pour le bon emploi et la mise en œuvre du chanvre en tant que matériau de construction en bétons et mortiers.**

**Un certificat de compétence est délivré par Construire en Chanvre. Cette attestation est reconnue par les assureurs et permet la garantie décennale des ouvrages en chanvre.**



### LES OBJECTIFS

#### OBJECTIF PROFESSIONNEL

| Mettre en œuvre les mortiers et bétons de chanvre dans le respect des règles professionnelles.

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

À l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- | Caractériser le matériau chanvre (intérêts, spécificités...),
- | Utiliser les connaissances pour concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences,
- | Construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs,
- | Superviser la réalisation d'ouvrage en béton de chanvre.



### PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse aux :

| Maîtres d'œuvre, bureaux d'études, bureau de contrôle, entreprises, artisans et professionnels de bâtiment.



### PRÉ-REQUIS

Aucun



### DURÉE

| Durée totale : 32 heures

| Rythme : 2 modules de 2 jours de 8 heures.



### CALENDRIER

Mardi 6 et mercredi 7 mai 2025

De 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Lundi 12 et mardi 13 mai 2025

De 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30



### LIEU DE RÉALISATION

BTP CFA Charente-Maritime  
11 rue de l'Ormeau de Pied  
CS 50 092  
17 103 SAINTES CEDEX

(Salle conforme à l'accueil du public).



## CONTENUS

**Jour 1 : les bases pour construire en chanvre**

- | Les bétons de chanvre
- | Les règles professionnelles
- | Les possibilités d'usage du chanvre
- | Les isolants à base de fibre de chanvre : caractéristiques et spécificités d'usage
- | Les ressources humaines permettant le développement d'une activité chanvre bâtiment.

**Jour 2 : Connaissances approfondies des bétons de chanvre**

- | Les caractéristiques mécaniques, thermiques et hygrothermiques du matériau.
- | L'affaiblissement acoustique.
- | Le béton de chanvre face aux 4 piliers de l'architecture bioclimatique, ACV, FDES, comportement au feu.

**Jour 3 : Eléments de conception d'ouvrage en chanvre**

- | La conception des ouvrages en béton de chanvre par nature d'ouvrage
- | Les intérêts spécifiques dans le bâti ancien
- | Les modes de production, les contraintes de chantier et les prescriptions

**Jour 4 : Prescription et supervision d'ouvrage en chanvre**

- | L'argumentaire commercial et la communication adaptée aux différents acteurs du projet
- | La réalisation de prescription
- | L'optimisation des coûts
- | La réalisation des ouvrages



## MODALITÉS DE DÉROULEMENT, SUIVI ET SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

Modalité pédagogique et suivi	<b>Formation inter-entreprise en présentiel.</b> Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par le stagiaire et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports méthodologiques et théoriques illustrés d'exemples, échanges, exercices et travaux pratiques.
Moyens et/ou outils pédagogiques	Ressources documentaires mises à la disposition du stagiaire pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation. Salle adaptée à la formation. Les stagiaires prévoient une tenue adaptée et des EPI
Intervenant(s)	<b>Alain JOLY</b> , formateur agréé Construire en Chanvre <b>Mathis RAGER</b> , formateur agréé Construire en Chanvre
Sanction de la formation	Certificat de réalisation



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bilan de positionnement en début de formation.
- Evaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels en fin de formation (QCM)
- Recueil des appréciations du stagiaire en fin de formation comprenant une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels.



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Niveau d'accomplissement	Nombre de stagiaires accueillis depuis 2020 : <b>25</b>
Niveau de performance	Note de satisfaction globale des stagiaires depuis 2020 : <b>4.6/5</b>



## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION ET ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Informations disponibles sur le site web d'Odéys : <https://www.odeys.fr/formation>

Formation inter : dates/horaires précisés dans la fiche descriptive (page 1) et diffusés sur le site d'Odéys.

Personne en situation de handicap : <https://www.odeys.fr/cgv-modalites-dacces> Si vous souhaitez nous faire part d'une reconnaissance de handicap ou formuler une demande d'aménagement liée à un handicap, merci de nous contacter (rubrique Contact ci-dessous).

Dossier d'inscription joint cette fiche et disponible sur le site <https://www.odeys.fr/formation> ou sur demande à l'adresse suivante : [formation@odeys.fr](mailto:formation@odeys.fr)



## PRIX

### TARIF ADHÉRENT ODÉYS ET DEMANDEUR D'EMPLOI

### NON ADHÉRENT

FORMATION INTER

1 200 € HT

240 € TVA 20%  
soit :

1 440 € TTC

1 440 € HT

288 € TVA 20%  
soit :

1 728 € TTC

Déjeuner non-inclus



## CONTACTS

odéys

Pour toute inscription et/ou information pédagogique, administrative  
et/ou handicap :

**Service formation** – [formation@odeys.fr](mailto:formation@odeys.fr) - 05 49 45 95 69  
3 rue Raoul Follereau – 86000 Poitiers